

BOSTIK PUREFIX SUPER POWER
Remplace la version : 20-mai-2019

Date de révision 20-mai-2019
Numéro de révision 1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur du produit

Nom du produit BOSTIK PUREFIX SUPER POWER
Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Produit d'étanchéité.
Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société

Bostik Espana par Compositor Stravinsky, 12-18
Poligone Industrial Can Jordi
08191 Rubi (Barcelona), Spain
Tel: +34 93 586 02 00
Fax: +34 93 586 02 01

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

France ORFILA (France) : + 01 45 42 59 59
Tel: +33 (0)1 49 00 90 00 (Lundi- Vendredi 9.00-17.00)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Non classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Non classé

Mention d'avertissement

Aucun(e)

Mentions de danger

Non classé

Mentions de danger spécifiques de l'UE

EUH208 - Contient N-[3-(triméthoxysilyl)propyl]-1,2-éthanediamine & N-(3-propylméthyl diméthoxysilane)éthanediamine & Diocetyl tinbis(acetylacetonate). Peut produire une réaction allergique
EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande

Conseils de prudence

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette
P102 - Tenir hors de portée des enfants

2.3. Autres dangers

De petites quantités de méthanol (CAS 67-56-1) sont formées par hydrolyse et relarguées lors du durcissement

Fiche de données de sécurité

BOSTIK PUREFIX SUPER POWER
Remplace la version : 20-mai-2019

Date de révision 20-mai-2019
Numéro de révision 1

Évaluation PBT et vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Sans objet

3.2 Mélanges

Le produit ne contient aucune substance considérée comme dangereuse pour la santé à la concentration considérée

| Nom chimique | N° CE | Numéro CAS | % massique | Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] | Limite de concentration spécifique (LCS) | Numéro d'enregistrement REACH |
|---|-----------|------------|------------|---|--|-------------------------------|
| Silane, éthényltriméthoxy- | 220-449-8 | 2768-02-7 | 1- <2.5 | Acute Tox. 4 (H332) Flam. Liq. 3 (H226) | | 01-2119513215-52-XXXX |
| N-[3-(triméthoxysilyl)propyl]-1,2-éthanediamine | 217-164-6 | 1760-24-3 | 0.1 - <1 | Eye Dam. 1 (H318) Skin Sens. 1 (H317) Acute Tox. 4 (H332) | | 01-2119970215-39-XXXX |
| Dioctyl-étain-bis(acétylacétonate) | 483-270-6 | 54068-28-9 | 0.1 - <1 | STOT SE 2 (H371) Skin Sens. 1 (H317) | Skin Sens. 1 :: C>=5% | 01-0000020199-67-XXXX |
| N-(3-propylméthylidiméthoxysilane)éthanediamine | 221-336-6 | 3069-29-2 | 0.1 - <1 | Eye Dam. 1 (H318) Skin Sens. 1 (H317) | | 01-2119963926-21-xxxx |

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Remarque: ^ indique non classée, cependant, la substance est inscrite à la section 3 car il a une VLE

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux

Prendre avec soi une copie de la Fiche de données de sécurité avant de recevoir un traitement médical.

Inhalation

Transporter la victime à l'air frais. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Fiche de données de sécurité

BOSTIK PUREFIX SUPER POWER
Remplace la version : 20-mai-2019

Date de révision 20-mai-2019
Numéro de révision 1

| | |
|-----------------------------|---|
| Contact oculaire | Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| Contact avec la peau | Laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin. |
| Ingestion | Consulter immédiatement un médecin. Rincer abondamment la bouche avec de l'eau. De petites quantités de méthanol toxiques sont libérés par hydrolyse. |

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin De petites quantités de méthanol (CAS 67-56-1) sont formées par hydrolyse et relarguées lors du durcissement. Traiter les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Jet d'eau, dioxyde de carbone (CO₂), agent chimique sec, mousse résistant aux alcools.

Moyens d'extinction inappropriés Jet d'eau à pleine puissance. Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz/vapeurs toxiques et corrosifs.

Produits dangereux résultant de la combustion Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂).

5.3. Conseils aux pompiers

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Mettre en place une ventilation adaptée. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Autres informations Ventiler la zone. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts. Ne pas laisser pénétrer le sol/le sous-sol. Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Utiliser une matière non combustible du type vermiculite, sable ou terre pour absorber le produit et le placer dans un récipient pour élimination ultérieure.

Fiche de données de sécurité

BOSTIK PUREFIX SUPER POWER
Remplace la version : 20-mai-2019

Date de révision 20-mai-2019
Numéro de révision 1

Méthodes de nettoyage Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Remarques générales en matière d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver soigneusement après toute manipulation. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Protéger de l'humidité. Conserver/stocker uniquement dans le récipient d'origine. Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver à des températures comprises entre 5 et 35 °C. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)
Produit d'étanchéité.

Mesures de gestion des risques (RMM) Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Autres informations Respecter la fiche de données techniques.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition De petites quantités de méthanol (CAS 67-56-1) sont formées par hydrolyse et relarguées lors du durcissement

| Nom chimique | Union européenne | France |
|----------------------------------|---|---|
| Carbonate de calcium 471-34-1 | - | TWA: 10 mg/m ³ |
| Méthanol 67-56-1 | TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m ³ * | TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m ³ STEL: 1000 ppm STEL: 1300 mg/m ³ * |

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Niveau dérivé sans effet (DNEL)

Silane, éthényltriméthoxy- (2768-02-7)

| | |
|---------------------------------|--|
| Type | Worker À court terme Systemic health effects |
| Voie d'exposition | Cutané(e) |
| Niveau dérivé sans effet (DNEL) | 0.69 mg/kg pc/jour |

Fiche de données de sécurité

BOSTIK PUREFIX SUPER POWER
Remplace la version : 20-mai-2019

Date de révision 20-mai-2019
Numéro de révision 1

| | |
|---------------------------------|--|
| Type | Worker À court terme Systemic health effects |
| Voie d'exposition | Inhalation |
| Niveau dérivé sans effet (DNEL) | 4.9 mg/m ³ |

| | |
|---------------------------------|---|
| Type | Worker À long terme Systemic health effects |
| Voie d'exposition | Cutané(e) |
| Niveau dérivé sans effet (DNEL) | 0.69 mg/kg pc/jour |

| | |
|---------------------------------|---|
| Type | Worker À long terme Systemic health effects |
| Voie d'exposition | Inhalation |
| Niveau dérivé sans effet (DNEL) | 4.9 mg/m ³ |

N-[3-(triméthoxysilyl)propyl]-1,2-éthanediamine (1760-24-3)

| | |
|---------------------------------|---|
| Type | Worker Systemic health effects À long terme |
| Voie d'exposition | Inhalation |
| Niveau dérivé sans effet (DNEL) | 35.5 mg/m ³ |

| | |
|---------------------------------|---|
| Type | Worker Systemic health effects À long terme |
| Voie d'exposition | Cutané(e) |
| Niveau dérivé sans effet (DNEL) | 5 mg/kg pc/jour |

Diocetyl-étain-bis(acétylacétonate) (54068-28-9)

| | |
|---------------------------------|---|
| Type | À long terme Systemic health effects Worker |
| Voie d'exposition | Cutané(e) |
| Niveau dérivé sans effet (DNEL) | 0.07 mg/kg pc/jour |

| | |
|---------------------------------|---|
| Type | À long terme Systemic health effects Worker |
| Voie d'exposition | Inhalation |
| Niveau dérivé sans effet (DNEL) | 84 mg/m ³ |

| | |
|---------------------------------|--|
| Type | À court terme Systemic health effects Worker |
| Voie d'exposition | Inhalation |
| Niveau dérivé sans effet (DNEL) | 84 mg/m ³ |

| | |
|---------------------------------|--|
| Type | À long terme À court terme Local health effects Worker |
| Voie d'exposition | Inhalation |
| Niveau dérivé sans effet (DNEL) | 0.091 mg/m ³ |

Niveau dérivé sans effet (DNEL)

N-[3-(triméthoxysilyl)propyl]-1,2-éthanediamine (1760-24-3)

| | |
|---------------------------------|--|
| Type | Consommateurs Systemic health effects À long terme |
| Voie d'exposition | Oral(e) |
| Niveau dérivé sans effet (DNEL) | 2.5 mg/kg pc/jour |

| | |
|---------------------------------|--|
| Type | Consommateurs Systemic health effects À long terme |
| Voie d'exposition | Inhalation |
| Niveau dérivé sans effet (DNEL) | 8.7 mg/m ³ |

| | |
|---------------------------------|--|
| Type | Consommateurs Systemic health effects À long terme |
| Voie d'exposition | Cutané(e) |
| Niveau dérivé sans effet (DNEL) | 2.5 mg/kg pc/jour |

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible.

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Silane, éthényltriméthoxy- (2768-02-7)

| | |
|------------------------------|--|
| Compartiment environnemental | Concentration prévisible sans effet (PNEC) |
|------------------------------|--|

Fiche de données de sécurité

BOSTIK PUREFIX SUPER POWER
Remplace la version : 20-mai-2019

Date de révision 20-mai-2019
Numéro de révision 1

| | |
|--|------------|
| Eau douce | 0.34 mg/l |
| Eau de mer | 0.034 mg/l |
| Micro-organismes dans le traitement des eaux usées | 110 mg/l |

| N-[3-(triméthoxysilyl)propyl]-1,2-éthanediamine (1760-24-3) | |
|--|--|
| Compartiment environnemental | Concentration prévisible sans effet (PNEC) |
| Eau douce | 0.062 mg/l |
| Eau de mer | 0.0062 mg/l |
| Usine de traitement des eaux usées | 25 mg/l |

| Diocetyl-étain-bis(acétylacétonate) (54068-28-9) | |
|---|--|
| Compartiment environnemental | Concentration prévisible sans effet (PNEC) |
| Eau douce | 26 µg/l |
| Eau de mer | 2.6 µg/l |
| Eau douce – intermittent | 260 µg/l |
| Usine de traitement des eaux usées | 1 mg/l |
| Sédiments d'eau douce | 0.155 mg/kg de masse sèche |
| Sédiments marins | 0.0155 mg/kg de masse sèche |
| Terrestre | 0.0158 mg/kg de masse sèche |

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Porter des lunettes de protection chimique et un écran facial (lorsque le contact avec les yeux et le visage est possible du fait d'éclaboussures ou de projection de matière). Les protections oculaires doivent être conformes à la norme EN 166

Protection des mains Porter des gants appropriés. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374. Le délai de rupture des gants dépend du matériau, de l'épaisseur ainsi que de la température. Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés. Porter des gants de protection en caoutchouc butyle. Le temps de protection mentionné pour le type de gant est en général supérieur à 480 min. Porter des gants de protection en caoutchouc nitrile. Épaisseur des gants > 0.7mm. Le temps de protection mentionné pour le type de gant est en général supérieur à 180 min.

Protection de la peau et du corps

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires. Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de type A/P2 ou plus efficace. Filtre à gaz et vapeurs organiques conforme à EN 14387.

Type de filtre recommandé : Marron.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Ne pas autoriser les rejets incontrôlés de produit dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|-----------------------|-------------------------------|
| État physique | Liquide |
| Aspect | Pâte |
| Couleur | Blanc |
| Odeur | Caractéristique |
| Seuil olfactif | Aucune information disponible |

| | | |
|-----------------------------------|--------------------------|----------------------------|
| Propriété | Valeurs | Remarques • Méthode |
| pH | Aucune donnée disponible | |
| Point de fusion / point de | Aucune donnée disponible | |

Fiche de données de sécurité

BOSTIK PUREFIX SUPER POWER
Remplace la version : 20-mai-2019

Date de révision 20-mai-2019
Numéro de révision 1

| | |
|--|--------------------------|
| congélation | |
| Point / intervalle d'ébullition | Aucune donnée disponible |
| Point d'éclair | > 100 °C |
| Taux d'évaporation | Aucune donnée disponible |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Aucune donnée disponible |
| Limites d'inflammabilité dans l'air | |
| Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité | Aucune donnée disponible |
| Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité | Aucune donnée disponible |
| Pression de vapeur | Aucune donnée disponible |
| Densité de vapeur | Aucune donnée disponible |
| Densité relative | Aucune donnée disponible |
| Hydrosolubilité | Immiscible à l'eau |
| Solubilité(s) | Aucune donnée disponible |
| Coefficient de partage | Aucune donnée disponible |
| Température d'auto-inflammabilité | Aucune donnée disponible |
| Température de décomposition | Aucune donnée disponible |
| Viscosité cinématique | Aucune donnée disponible |
| Viscosité dynamique | Aucune donnée disponible |
| Propriétés explosives | Aucune donnée disponible |
| Propriétés comburantes | Aucune donnée disponible |

9.2. Autres informations

| | | |
|---|-------------------------------|---------------------------------|
| Teneur en matière sèche (%) | Aucune information disponible | |
| Point de ramollissement | Aucune information disponible | |
| Masse molaire | Aucune information disponible | |
| COV (composés organiques volatils) | >= 34.3 g/L / 2.23 % | European directive n°2010/75/UE |
| Densité | 1.54 g/cm ³ | |
| Densité apparente | Aucune information disponible | |

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Le produit durcit avec l'humidité.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun(e).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Fiche de données de sécurité

BOSTIK PUREFIX SUPER POWER
Remplace la version : 20-mai-2019

Date de révision 20-mai-2019
Numéro de révision 1

Produits de décomposition dangereux Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation. Stable dans les conditions de stockage recommandées.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contact oculaire D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contact avec la peau D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Ingestion D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

Mesures numériques de toxicité

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie cutanée) 3,572.00 mg/kg
ETAmél (inhalation-vapeurs) 722.40 mg/l

Informations sur les composants

| Nom chimique | DL50 par voie orale | DL50, voie cutanée | CL50 par inhalation |
|--|---|-------------------------|---|
| Silane, éthényltriméthoxy- 2768-02-7 | LD 50 = 7120 -7236 mg/kg (Rat) OECD 401 | = 3360 µL/kg (Rabbit) | LC50 (4hr) 16.8 mg/l (rat) OECD TG 403 |
| N-[3-(triméthoxysilyl)propyl]-1, 2-éthanediamine 1760-24-3 | = 2295 mg/kg (Rat) | >2000 mg/Kg (Rat) | LC50 4H (Aerosol)1.5 - 2.44 mg/L air |
| Diocetyl-étain-bis(acétylacétona te) 54068-28-9 | LD50 =2500 mg/kg (Rat) | LD50 >2000 mg/kg (Rat) | |

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

| Informations sur les composants | | | | | |
|--|--------|-------------------|---------------|--------------------|--------------|
| Silane, éthényltriméthoxy- (2768-02-7) | | | | | |
| Méthode | Espèce | Voie d'exposition | Dose opérante | Durée d'exposition | Résultats |
| | Lapin | Cutané(e) | 0.5 mL | 24 heures | Non irritant |

| N-[3-(triméthoxysilyl)propyl]-1,2-éthanediamine (1760-24-3) | | | | | |
|---|--------|-------------------|---------------|--------------------|-------------------------------------|
| Méthode | Espèce | Voie d'exposition | Dose opérante | Durée d'exposition | Résultats |
| OCDE, essai n° 404 : Effet irritant/corrosif aigu sur la peau | Lapin | | | | Légèrement irritant pour la peau |

Fiche de données de sécurité

BOSTIK PUREFIX SUPER POWER
Remplace la version : 20-mai-2019

Date de révision 20-mai-2019
Numéro de révision 1

Lésions oculaires graves/irritation oculaire D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition unique D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition répétée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité

| Nom chimique | Algues/végétaux aquatiques | Poisson | Toxicité pour les micro-organismes | Crustacés | Facteur M |
|---|--|--|------------------------------------|---|-----------|
| Silane, éthényltriméthoxy- 2768-02-7 | EC 50 (72h) > 957 mg/l (Desmodesmus subspicatus) EU Method C.3 | LC50 (96h) = 191 mg/l (Oncorhynchus mykiss) | - | EC50(48hr) 168.7mg/l (Daphnia magna) | - |
| N-[3-(triméthoxysilyl)propyl]-1,2-éthanediamine 1760-24-3 | - | LC50 (96H) =597 mg/L Fish (Danio rerio)Semi-static | - | EC50 (48h) =81mg/L Daphnia magna Static | - |
| Diocetyl-étain-bis(acétyl acétonate) 54068-28-9 | - | LC50 (96h) =86 mg/L Fish (Static) | - | EC50 (48h) =58.6 mg/L Waterflea (Daphnia magna) | - |

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

Informations sur les composants

Silane, éthényltriméthoxy- (2768-02-7)

| Méthode | Durée d'exposition | Valeur | Résultats |
|--|--------------------|--------|---|
| OCDE, essai n° 301F : Biodégradabilité facile : Essai de respirométrie manométrique (TG 301 F) | 28 jours | DBO | 51 % N'est pas facilement biodégradable |

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Aucune donnée n'est disponible pour ce produit.

Fiche de données de sécurité

BOSTIK PUREFIX SUPER POWER
Remplace la version : 20-mai-2019

Date de révision 20-mai-2019
Numéro de révision 1

Informations sur les composants

| Nom chimique | Coefficient de partage | Facteur de bioconcentration (BCF) |
|--|------------------------|-----------------------------------|
| Silane, éthényltriméthoxy- 2768-02-7 | 1.1 | - |
| N-[3-(triméthoxysilyl)propyl]-1,2-éthanediamine 1760-24-3 | -0.3 | - |

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Aucune information disponible.

| Nom chimique | Évaluation PBT et vPvB |
|--|---------------------------------|
| Silane, éthényltriméthoxy- 2768-02-7 | La substance n'est pas PBT/vPvB |
| N-[3-(triméthoxysilyl)propyl]-1,2-éthanediamine 1760-24-3 | La substance n'est pas PBT/vPvB |
| Dioctyl-étain-bis(acétylacétonate) 54068-28-9 | La substance n'est pas PBT/vPvB |
| N-(3-propylméthyl-diméthoxysilane)éthanediamine 3069-29-2 | La substance n'est pas PBT/vPvB |

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets indésirables Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Le produit non durci doit être éliminé comme déchet dangereux. Éliminer le contenu/récepteur conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser les récipients vides. Manipuler les emballages contaminés de la même façon que le produit lui-même.

Codes de déchets/désignations de déchets selon EWC/AVV 15 01 10*: emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus. 16 03 03* déchets d'origine minérale contenant des substances dangereuses. 16 05 05 gaz en récipients à pression autres que ceux visés à la rubrique 16 05 04. Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

Catalogue européen des déchets 08 04 10 déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

Autres informations Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1 Numéro ONU Non réglementé

Fiche de données de sécurité

BOSTIK PUREFIX SUPER POWER
Remplace la version : 20-mai-2019

Date de révision 20-mai-2019
Numéro de révision 1

| | |
|--|----------------|
| 14.2 Nom d'expédition | Non réglementé |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | Non réglementé |
| 14.4 Groupe d'emballage | Non réglementé |
| 14.5 Dangers pour l'environnement | Sans objet |
| 14.6 Dispositions spéciales | Aucun(e) |

IMDG

| | |
|---|-------------------------------|
| 14.1 Numéro ONU | Non réglementé |
| 14.2 Nom d'expédition | Non réglementé |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | Non réglementé |
| 14.4 Groupe d'emballage | Non réglementé |
| 14.5 Polluant marin | Np |
| 14.6 Dispositions spéciales | Aucun(e) |
| 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC | Aucune information disponible |

Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

| | |
|--|----------------|
| 14.1 Numéro ONU | Non réglementé |
| 14.2 Nom d'expédition | Non réglementé |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | Non réglementé |
| 14.4 Groupe d'emballage | Non réglementé |
| 14.5 Dangers pour l'environnement | Sans objet |
| 14.6 Dispositions spéciales | Aucun(e) |

Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union européenne

Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Sans objet

Fiche de données de sécurité

BOSTIK PUREFIX SUPER POWER
Remplace la version : 20-mai-2019

Date de révision 20-mai-2019
Numéro de révision 1

Polluants organiques persistants

Sans objet

Réglementations nationales

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des analyses de risque chimique ont été exécutées par les REACH « enregistreurs » (registrarants) de la substance pour les substances enregistrées au seuil > 10 tpa. Aucune analyse de risque chimique n'a été exécutée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H318 - Provoque de graves lésions des yeux
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H332 - Nocif par inhalation
H226 - Liquide et vapeurs inflammables
H371 - Risque présumé d'effets graves pour les organes

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Légende SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

| | | | |
|---------|---|------|--|
| TWA | TWA (moyenne pondérée en temps) | STEL | STEL (Limite d'exposition à court terme) |
| Plafond | Valeur limite maximale | * | Désignation « Peau » |
| PBT | Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT) | | |
| STOT RE | Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée | | |
| STOT SE | Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique | | |
| EWC: | Catalogue européen des déchets | | |

Principales références de la littérature et sources de données

Classification and labeling data calculated from data received from raw material suppliers

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

Date de révision 20-mai-2019

Indication des modifications

Remarque sur la révision Sans objet.

Conseil en matière de formation Lorsque vous travaillez avec des matières dangereuses, la formation régulière des opérateurs est requis par la loi

Informations supplémentaires Aucune information disponible

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fiche de données de sécurité

BOSTIK PUREFIX SUPER POWER
Remplace la version : 20-mai-2019

Date de révision 20-mai-2019
Numéro de révision 1

Fin de la Fiche de données de sécurité